

# BOHARS & VOUS

N° 14 Février 2022

Retrouvez Bohars & Vous en libre-service dans vos commerces, établissements recevant du public et sur le site internet de la mairie de Bohars.



Bois de Bohars ar Coat - Crédit photo : Mathias Bollaert

Vous êtes un photographe amateur, une association sportive ou culturelle, ou juste désireux de voir une image de Bohars qui vous tient à cœur en 1ère page de ce journal...  
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos photos numériques à [boharsetvous@mairie-bohars.fr](mailto:boharsetvous@mairie-bohars.fr)

# INFOS UTILES

Articles pour le prochain bulletin à transmettre avant le 20 février 2022 de préférence par mail sous format Word ou Open Office (format PDF non accepté) à l'adresse suivante : [boharselvous@mairie-bohars.fr](mailto:boharselvous@mairie-bohars.fr)

## HORAIRE ET CONTACT DE LA MAIRIE

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermée au public le jeudi après-midi

Tél : 02.98.03.59.63

Site internet :

<http://www.mairie-bohars.fr>

Adresse mail :

[communication@mairie-bohars.fr](mailto:communication@mairie-bohars.fr)

## DÉCÈS

Albertine TALARMAIN veuve GARNIER, 82 ans

Georges BERLON, 93 ans

Mariane BARAT veuve MORINEAU, 62 ans

Odyllie ORTILLET veuve PÉREZ, 92 ans

Marie MAILLOUX épouse QUÉMARD, 88 ans

Daniel GOUJON, 68 ans

Jean Claude LUCAS, 80 ans

Marie France LÉON épouse APPRIOU, 72 ans

Louise CIRERA veuve TOBAL, 89 ans

Claude THOMAS, 60 ans

Anne CLOAREC épouse BUORS, 63 ans

Jeanne LE ROY veuve BEVIN, 94 ans

Jean LE MOIGNE, 84 ans

Suzanne BLAISE veuve LE GALL, 93 ans

Elisabeth VAN BINST veuve VAN ACHTER, 92 ans

## PERMANENCE DES ÉLUS

De 10h00 à 12h00 à la mairie

Samedi 5 février 2022

Jean-Yves TREBAOL, adjoint aux travaux et déplacements

Samedi 12 février 2022

Raymond LE GOUÉFF, conseiller municipal délégué à la sécurité, à l'accessibilité et à la protection des infrastructures communales

Samedi 19 février 2022

Thomas PLUVINAGE, conseiller municipal délégué aux services périscolaires

Samedi 26 février 2022

Bruno DUTERTRE, conseiller municipal délégué aux travaux, sécurité des manifestations, sécurité routière, affaires militaires et anciens combattants

Samedi 5 mars 2022

Pascale ALBERT, adjointe aux affaires sociales et à l'animation

## NAISSANCES

Loïs CAPITAINÉ

Diane GUIRAUD



## MARIAGES

Margot CALVEZ - Anthony CORRE



## PETITES ANNONCES

- J'ai 21 ans aide à domicile et nounou depuis maintenant 5 ans, je suis disponible pour effectuer des tâches de la vie quotidienne à votre domicile (aide à la mobilité - ménage - course - petit travaux - tapisserie - peinture - garde d'enfant et balade animaux) déclaration CESU, au prix de 13 €/h net. N'hésitez à me contacter au **06 63 80 42 22**. Sandra MELLO
- Trouvé un bracelet argenté. S'adresser à la bibliothèque « Les Feuillantines ».

## COMMUNICATION MAIRIE

### Hommage à Jean LE MOIGNE

Sans faire de bruit, Jean vient de nous quitter. Né à Hanvec le 25 septembre 1937, il quitte la campagne pour suivre des études d'ingénieur et travaillera ensuite dans le domaine du chauffage et de la ventilation.

Il s'installe avec Malou, son épouse à Bohars en 1972. Le couple aura deux garçons et plus tard quatre petits-enfants.

Résidant dans notre commune pendant cinquante ans, Jean n'était pas homme à se contenter de cultiver son jardin.

Personnage aux multiples facettes, il exerça à Bohars diverses fonctions. Passionné par la chanson, c'est tout naturellement qu'il devint un membre très actif de la Chorale aux Quatre Vents. Ne négligeant pas le sport, il fut Président du club de volley de la commune.



Homme éclectique, il participait également au comité de lecture des « Echos de Bohars ». Il savait se rendre utile et disponible, il n'était pas avare du temps qu'il consacrait au bénévolat.

Croyant, Jean s'est appliqué pour donner des cours de catéchisme aux enfants de la paroisse de Bohars persuadé que les valeurs morales et chrétiennes se rejoignent. Sa foi l'incita également à animer la messe dans l'église de notre commune. Enfin depuis une vingtaine d'années, il étudiait et lisait la Bible. Homme au grand cœur, modeste et souriant, bénévole hors pair, Jean fait partie de ceux qui laissent une trace et sont inoubliables.

# COMMUNICATION MAIRIE (SUITE)

## Rappel des règles de circulation pour les cyclistes

La route est un espace qui se partage : cela suppose donc un respect mutuel de la part de ceux qui l'empruntent. Comme tous les usagers, le cycliste doit appliquer les règles du code de la route pour garantir sa sécurité et celle des autres. Pour ce faire, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, correctement équipé mais aussi connaître et appliquer les règles élémentaires de circulation. (*Brest métropole - Partageons la ville, le guide*)

**Qui a la priorité sur une piste cyclable qui traverse une route ?**  
Lorsqu'un cycliste roule sur une piste cyclable, on considère qu'il suit une des voies de la chaussée principale. Il doit alors suivre les règles du code de la route : priorité à droite,

respect des panneaux et feux de signalisation. Par exemple, si une voiture vient de la gauche et souhaite traverser la piste cyclable, elle n'a pas la priorité. Par contre, si une voiture vient de droite, elle a la priorité sur le cycliste puisque c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique. Par ailleurs, quand la sortie d'une piste cyclable débouche sur la chaussée des voitures, c'est le cycliste qui a la priorité sur les voitures venant de derrière.

([www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr))



## Travaux

### Ecole publique

Les toilettes des maternelles de l'école publique ne répondant plus aux normes viennent d'être entièrement refaites. Elles viennent d'être remises en service. Les photographies figurant ci-dessous permettent de voir l'étendue des travaux et leur côté esthétique. Les travaux de rénovation de l'école vont se poursuivre.



### Cimetière paysager

Le nouveau columbarium de forme octogonale semble attrayant, en effet deux emplacements ont déjà été réservés. Le jardin du souvenir offre une possibilité aux familles pour disperser les cendres de leurs défunts. Les travaux prévus dans ce cimetière devraient se terminer cette année.

### Intervention d'un fauconnier

Pour répondre aux sollicitations de riverains fortement agacés par les cris des oiseaux installés dans les arbres jouxtant le jardin public du bourg, il fallait trouver une solution pour faire cesser ces nuisances.

La proximité d'habitations ne permettait pas aux chasseurs d'intervenir pour des questions de sécurité. C'est ainsi que Monsieur Paul Johnson de la Fauconnerie Bretagne, sise à Berrien a été sollicité. Lors d'une première visite, il a constaté la présence de corbeaux et de corneilles ; Contrairement à ce que certains avaient pu croire, il ne s'agissait pas du tout de choucas.

Le fauconnier est intervenu pendant deux semaines du lundi au vendredi à des heures différentes et notamment en soirée afin de faire partir les oiseaux en les effarouchant à l'aide d'une buse. Il reste à souhaiter que les nuisances cessent ou s'amenuisent pour que le voisinage retrouve sa tranquillité.

## Inscriptions sur les listes électorales 2022

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

Pour l'élection présidentielle, **vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour faire la démarche en mairie ou par courrier.** Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

**Service-Public.fr** vous présente les différentes démarches pour vous inscrire. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur **Service-Public.fr** sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.



## Nouveau à Bohars !

La mairie de BOHARS, propose une initiation « GYM TONIC ». Sur fond de musique dynamique, vous enchaînez des chorégraphies simples qui associent phases cardio, que vous pouvez moduler selon votre niveau, et phases de renforcement musculaire. Vous effectuez de nombreux exercices avec ou sans matériel afin d'optimiser l'intensité de l'effort. De cette manière, vous travaillez votre endurance et vous sollicitez tous les muscles de votre corps pour une séance complète et ludique.

La séance sera animée par l'éducateur sportif de la commune Kamal HASSANE, **le lundi 7 mars de 20h à 21h salle ROZIG à l'espace ROZ VALAN.**

Pour participer à cette séance, merci de compléter la fiche d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site de la mairie [www.mairie-bohars.fr](http://www.mairie-bohars.fr)  
Pour plus d'information, contacter Kamal HASSANE au **02 98 03 59 63** ou par mail à [kamal.hassane@mairie-bohars.fr](mailto:kamal.hassane@mairie-bohars.fr)



# BIBLIOTHÈQUE LES FEUILLANTINES

Téléphone : 02 29 61 73 19  
Mail : [bibliotheque.bohars@gmail.com](mailto:bibliotheque.bohars@gmail.com)

L'informatisation de la bibliothèque avance à grands pas. Toute l'équipe de bibliothécaires progresse dans l'utilisation du logiciel de gestion de prêts.

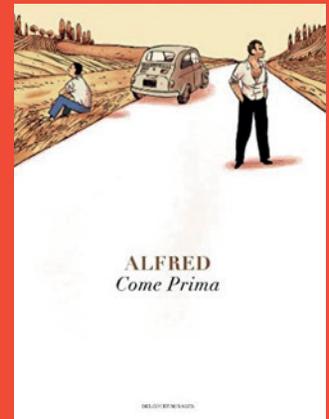
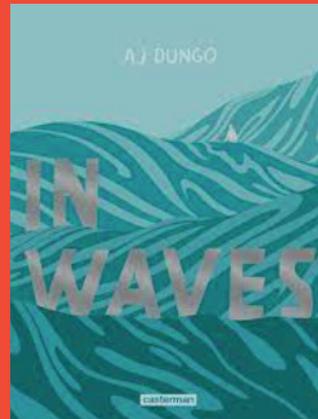
Nous allons très prochainement ouvrir l'accès aux comptes personnels depuis le portail internet de la bibliothèque (<https://www.biblibohars.fr>). Cela permettra à l'ensemble des lecteurs de faire des recherches de livres dans le fonds bibliothécaire, d'effectuer des réservations, de consulter l'historique des livres empruntés... Pour bénéficier de cet accès, il est nécessaire de nous fournir une adresse mail. Merci de nous la communiquer si vous ne l'avez pas encore fait, directement aux bibliothécaires, ou bien par mail à l'adresse : [bibliotheque.bohars@gmail.com](mailto:bibliotheque.bohars@gmail.com). Merci !

Pour les personnes qui ne possèdent pas d'adresse mail, pas de souci, cet accès n'est pas obligatoire. Nous rappelons aux lecteurs qu'ils doivent dorénavant se munir de leur carte de bibliothèque pour effectuer des emprunts, et respecter l'ensemble des mesures sanitaires en vigueur.

Rappel de la page Facebook de la bibliothèque : [www.facebook.com/bibliotheque.bohars](https://www.facebook.com/bibliotheque.bohars)

Le roman graphique aussi appelé « graphic novel » désigne une bande dessinée longue, plutôt sérieuse, voire ambitieuse publiée sous forme d'album. Il s'agit en particulier d'une expression utilisée pour légitimer la BD et séduire un public qui n'a pas l'habitude de considérer la bande dessinée comme une littérature à part entière. Pour vous tenter, la bibliothèque « Les Feuillantines » vous propose la lecture de deux ouvrages. Donnez-nous votre avis ! Merci.

- In waves - AJ DUNGO
- Come prima - Alfred



## Horaires en période scolaire

Mardi de 14h30 à 18h00  
Mercredi de 10h00 à 12h00 - 16h00 à 18h00  
Jeudi de 16h00 à 18h00  
Samedi de 10h00 à 12h00

## Horaires hors période scolaire

Mardi de 10h00 à 12h00  
Jeudi de 10h00 à 12h00  
Samedi de 10h00 à 12h00

## ÉCOLE NOTRE DAME DE LOURDES

### Atelier scientifique

Les élèves de CM1/CM2 et de CE2/CM1 ont expérimenté, émis des hypothèses, testé et conclu qu'il existait beaucoup de façons de produire de l'énergie électrique. Ce sont les élèves ingénieurs de l'ENIB qui sont venus leur faire découvrir comment on pouvait produire de l'électricité à partir de sources d'énergie comme la pomme de terre, la force hydraulique, la récupération de l'énergie produite par une voiture alimentée par une pile...



## DON DU SANG

La prochaine campagne boharsienne pour le don du sang se déroulera **le samedi 12 mars 2022 de 8h30 à 13h00 à l'espace Roz Valan.**

En raison des mesures exceptionnelles mises en place suite au Covid-19, les donneurs sont invités à prendre un rendez-vous préalablement en ligne : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>  
En cas d'impossibilité, vous pouvez prendre un rendez-vous en téléphonant au **02 98 44 50 77**.  
Port du masque obligatoire et gel hydro alcoolique mis à disposition  
Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg et ne pas être à jeun...

**NB : une pièce d'identité est désormais obligatoire pour chaque don.**

